

**BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK PARLEMENT**

**PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

**INTEGRAAL VERSLAG VAN DE INTERPELLATIES EN DE VRAGEN**

**COMPTE RENDU INTÉGRAL DES INTERPELLATIONS ET  
DES QUESTIONS**

**COMMISSIE VOOR GELIJKE KANSEN EN VROUWENRECHTEN**

**COMMISSION DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES DROITS DES  
FEMMES**

**VERGADERING VAN DINSDAG 9 NOVEMBER 2021**

**RÉUNION DU MARDI 9 NOVEMBRE 2021**

**VOORLOPIG VERSLAG**

Nog niet goedgekeurd door de sprekers.  
Niet citeren zonder de bron te vermelden.

**COMPTE RENDU PROVISOIRE**

Non encore approuvé par les orateurs.  
Ne pas citer sans mentionner la source.

**Présidence : Mme Margaux De Ré, présidente.**

[109]

**QUESTION ORALE DE MME VÉRONIQUE LEFRANCQ**

**À MME BARBARA TRACHTE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE CHARGÉE DE LA TRANSITION ÉCONOMIQUE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,**

**concernant "la culture de l'entrepreneuriat féminin".**

**Mme la présidente.**- La secrétaire d'État Nawal Ben Hamou répondra à la question orale.

[113]

**Mme Véronique Lefrancq (cdH).**- Les entrepreneurs sont confrontés à de nombreux obstacles lorsqu'ils créent leur entreprise et, dans bien des cas, les difficultés sont encore plus marquées pour les femmes.

Malgré une hausse de la participation économique et sociale des femmes sur le marché du travail, des stéréotypes subsistent. Pour beaucoup d'entre elles, l'entrepreneuriat est un phénomène masculin. Ce manque de légitimité a des répercussions sur l'économie et empêche l'épanouissement professionnel de nombreuses femmes.

Nombre d'études mettent en évidence un manque de visibilité des femmes indépendantes, un déficit de reconnaissance et de formations adaptées à leurs besoins.

Plusieurs initiatives ont été prises par nos voisins européens pour développer et former l'esprit entrepreneurial des femmes. En effet, il est essentiel de renforcer la motivation des femmes à se lancer dans la création d'entreprises et de développer chez elles une culture du risque. Cela peut se faire par la constitution de modèles ou par la diffusion de représentations et de récits positifs dans les médias, dans les écoles, etc. Des personnalités sont ainsi invitées à participer à des séminaires ou des événements scolaires afin d'y présenter leur parcours et, peut-être, d'inspirer d'autres femmes.

À Bruxelles, des institutions comme Innoviris sélectionnent des ambassadrices pour promouvoir les sciences et technologies auprès du public féminin. Avez-vous réalisé une première évaluation de ce programme d'ambassadrices ? Dans quel cadre institutionnel prend-il place ?

Le titre d'ambassadrice implique-t-il la participation à un certain nombre d'événements de promotion auprès du public féminin ?

Quel budget est alloué à ce programme et envisagez-vous de multiplier les initiatives de promotion de modèles féminins ?

---

Avez-vous prévu une sensibilisation particulière, dans le cadre du plan de relance, à destination des jeunes femmes, en particulier dans les secteurs en pénurie ?

[115]

**Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.** - Je vous donne lecture de la réponse de Mme Trachte.

Cette question sur l'entrepreneuriat et les rôles modèles féminins lui tient particulièrement à cœur. En effet, les femmes restent structurellement sous-représentées dans le milieu entrepreneurial, ainsi que dans certains secteurs tels que la finance ou les science, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM).

Nous avons effectivement besoin d'initiatives et de projets destinés à mettre en lumière les femmes qui réussissent dans ces domaines. Nous avons également besoin de campagnes de sensibilisation pour déconstruire les préjugés ou autres syndromes de l'imposteur et montrer clairement aux jeunes filles et aux femmes qu'elles ont leur place dans ces filières.

Mme Trachte est particulièrement fière du WATS (Women Award in Technology and Science), un prix biennal organisé par Innoviris et qui désigne l'ambassadrice des sciences de Bruxelles. Par le biais de ce prix, Innoviris récompense une femme scientifique qui sensibilise les jeunes - et notamment les jeunes filles - aux bénéfices personnels et professionnels qui découlent de l'apprentissage des sciences et des technologies. L'ambassadrice reçoit un prix d'une valeur de 10.000 euros. Outre cette somme, Innoviris investit également dans une campagne de communication.

Lieve Lambrechts est la lauréate de la première édition du prix WATS, organisée en 2018. Au cours de son année d'ambassadrice, elle a mené diverses activités visant à sensibiliser les jeunes aux sciences et aux technologies. À l'échelle nationale, elle collabore à des projets de tutorat et à des ateliers afin de transmettre sa passion aux jeunes. Depuis 2019, elle participe également à un projet réunissant de grandes entreprises afin de sensibiliser les filles aux sciences et aux technologies.

Il ressort de l'évaluation de cette première édition que :

- la campagne WATS a touché un large public : 150 personnes ont assisté à l'événement et les messages publiés sur les réseaux sociaux ont récolté plus de 3.500 mentions J'aime ;
- le prix WATS a apporté une grande renommée à la lauréate, qui a eu l'occasion de rejoindre un réseau international de femmes œuvrant dans les STEM.

En 2021, Asma Boujtat, technologue de laboratoire, a remporté le prix WATS. Le format de ce prix était toutefois différent, car les lauréates ont dû présenter le programme de sensibilisation qu'elles comptaient mener en tant qu'ambassadrice.

[117]

Depuis sa nomination en février 2021 et malgré le contexte sanitaire, Asma Boujtat a déjà réalisé huit activités différentes dans les écoles bruxelloises. La convention prévoit qu'elle proposera des ateliers à destination des étudiants et étudiantes du secondaire, dans le cadre scolaire.

Les écoles visées sont celles de l'enseignement général situées à Molenbeek, Anderlecht et Bruxelles-Ville. Les ateliers auront lieu environ un vendredi après-midi par mois, soit dix demi-journées par an.

---

À la mi-octobre, Asma Boujtat était également présente à l'inauguration du I Love Science Festival et a pu toucher son public cible, puisque la journée du vendredi était consacrée au public scolaire.

Une nouvelle attribution du prix WATS est prévue en 2023, pour laquelle la campagne et l'appel à candidatures seront lancés en 2022.

En attendant, il convient de noter que, outre le prix WATS, Innoviris accorde une attention particulière à la dimension de genre dans ses appels à projets et programmes de sensibilisation aux sciences, à travers des critères d'évaluation.

Par ailleurs, un travail de sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin est réalisé par l'équipe de Women in Business - Women in tech chez hub.brussels, notamment via l'organisation du Women Code Festival - qui a été identifié par la Commission européenne comme meilleure pratique européenne lors de la Semaine de l'innovation 2019 -, ou via la mise en avant de modèles.

À cet égard, une campagne de sensibilisation à l'entrepreneuriat et aux métiers STEM a d'ailleurs été lancée en septembre, sous forme d'interviews d'entrepreneures et scientifiques qui évoluent et grandissent à Bruxelles. Women in business - Women in tech a par ailleurs participé à la réalisation d'un documentaire de sensibilisation du public féminin aux opportunités du secteur technologique, qui devrait être diffusé prochainement.

Pour soutenir les entrepreneures dans le cadre de la crise sanitaire, Women in business a organisé à l'automne 2020, en remplacement du Women Code Festival, le programme Rebound. Celui-ci proposait à 50 femmes un accompagnement au redéploiement, avec des ateliers sur la numérisation, le financement et l'intégration de la transition économique dans le projet entrepreneurial.

Le programme Rebound était basé sur le modèle économique du donut de Kate Raworth, qui vise à repenser notre système économique en fonction du plafond environnemental et du plancher social, afin de créer un monde plus durable, juste, inclusif et égalitaire.

[119]

En plus des vingt ateliers proposés, le programme Rebound impliquait un suivi et mentorat pour les 50 entrepreneures sélectionnées.

Pour le reste, je vous renvoie aux réponses déjà données sur le sujet.

Enfin, la Région bruxelloise et la Cocof sont signataires de la nouvelle stratégie interfédérale et intersectorielle quinquennale, Women in Digital, qui s'appuie sur cinq objectifs stratégiques permettant de lutter contre les biais existants et les obstacles structurels à la participation des femmes au monde numérique. Parmi les différents objectifs, on retrouve :

- le fait de favoriser l'entrepreneuriat féminin dans le secteur digital ou dans les secteurs exigeant des compétences numériques ;
- le fait d'être inspirée par la réussite d'autres femmes dans le domaine et de faire partie d'une communauté de pairs ;
- l'organisation d'événements et de campagnes de communication spécifiques.

Ma collègue travaille spécialement à ces trois dimensions dans le cadre de ses compétences de recherche ou économiques. Il faut, selon elle, continuer à encourager les filles et les femmes à s'engager dans des voies où elles sont moins représentées que les hommes, notamment en embrassant une carrière scientifique ou en montant leur propre entreprise. Pour répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle, nous avons besoin des forces vives de 100 % de la population. Une moitié ne peut être mise sur le côté !

[121]

**Mme Véronique Lefrancq (cdH).**- Vous direz à votre collègue que je suis ravie qu'elle soit convaincue que le marché devrait compter beaucoup plus de cheffes d'entreprise.

Le programme Rebound est effectivement intéressant, car il vise un accompagnement dont les femmes sont demandeuses. Un accompagnement de ce type leur permet, en effet, d'être totalement indépendantes dans le lancement d'un projet. Cependant, je pense que nous devrions nous montrer bien plus ambitieux, notamment en ce qui concerne les statistiques genrées, les appels à projets spécifiques pour les femmes, les campagnes de sensibilisation, ainsi que le potentiel soutien que nous pourrions offrir, à travers des financements alternatifs, aux nombreuses femmes qui n'ont pas accès à un financement.

Ce sont les multiples questions que je poserai à Mme Trachte, lors d'une réunion de la commission des affaires économiques et de l'emploi.

- *L'incident est clos.*

[125]

## **VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW LOTTE STOOPS**

**AAN MEVROUW NAWAL BEN HAMOU, STAATSSECRETARIS VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST, BEVOEGD VOOR HUISVESTING EN GELIJKE KANSEN,**

**betreffende "de recent aan het licht gekomen gevallen van seksueel geweld in het uitgaansleven".**

[127]

**Mevrouw Lotte Stoops (Groen).**- Midden oktober getuigden twee vrouwen over drogering en verkrachting door een barman van een café aan de begraafplaats van Elsene. Dat zette steeds meer vrouwen aan tot het getuigen over seksueel geweld in de uitgaansbuurt. Een Instagramaccount 'Balance ton bar' verzamelt intussen getuigenissen over Brusselse bars en clubs. De aanrandingen en verkrachtingen aan de begraafplaats van Elsene zijn duidelijk geen losstaande feiten. Het probleem beperkt zich ook niet tot Brussel, want er zijn ook getuigenissen over soortgelijke feiten in Gent.

Er vonden sindsdien een aantal manifestaties plaats om aandacht voor het probleem te vragen en oplossingen te eisen. De betogers hadden een gesprek met burgemeester Doukeridis, die zei dat hij de eigenaars van de betrokken cafés binnenkort in het gemeentehuis verwacht. Het parket onderzoekt de feiten. We konden ook vernemen dat het aantal meldingen bij het zorgcentrum na seksueel geweld in de Marollen stijgt.

In normale tijden zijn er 40 tot 50 aangiftes per maand, nu zijn het er 41, terwijl oktober nog maar halfweg was bij het schrijven van deze vraag. We hebben het in deze commissie vaker over seksueel geweld, onder meer naar aanleiding van een recente studie, maar het onderwerp blijft helaas terugkomen en de

---

getuigenissen zijn schokkend en zelfs maar het topje van de ijsberg, want veel vrouwen doen geen melding uit angst voor wraak of door secundaire victimisatie.

[129]

De recente gevallen vonden plaats in Elsene, maar op sociale media verschijnen steeds meer getuigenissen over andere uitgaansplekken in het gewest. Hebt u het probleem al met de burgemeesters en politiezones besproken? Wat kan het gewest doen om seksueel geweld in het uitgaansleven aan te pakken? Het aantal meldingen bij het zorgcentrum zou toegenomen zijn sinds het einde van de lockdown en meer bepaald in oktober. Kunt u dat bevestigen? Wat zijn volgens u de oorzaken?

In uw antwoord op de actualiteitsvragen in de plenaire vergadering van 22 oktober kondigde u aan dat de Brusselse nachtraad met een aantal voorstellen zou komen. Wat zijn die voorstellen en hoe zullen die worden gevolgd? Federaal staatssecretaris Sarah Schlitz kondigde aan dat ze het aantal zorgcentra tegen 2024 tot tien zou uitbreiden. Is er contact geweest met de federale staatssecretaris? Ik had een vraag over de mogelijkheid om een extra zorgcentrum in Brussel te openen of om het huidige uit te breiden, maar die vraag is intussen door de federale proactiviteit achterhaald. Vandaag stond immers in de krant dat het zorgcentrum zesmaal zo groot wordt en met meer politiezones zal samenwerken.

Er zou een digitale tool komen om het aantal klachten over seksueel geweld in kaart te brengen in België. Bent u daarbij betrokken? Zijn er nog andere mogelijkheden om samen te werken met de federale staatssecretaris om de aanpak van seksueel geweld te verbeteren? De stijging van meldingen zou te wijten kunnen zijn aan de aandacht die het thema krijgt. Een brede campagne kan dus effect hebben.

We zien hoe belangrijk de rol van de omstanders is. Veel vriendinnen beseffen dat hun oplettendheid bepaalde situaties heeft voorkomen. U bevestigde dat de rol van omstanders meegenomen wordt in de campagne van 2022. Is ook hier een versnelling mogelijk?

Veel informatie om beleid op te enten kan via burgers bij ons komen. Officieuze kanalen zoals 'Balance ton bar' leggen vele zaken bloot. Ik vroeg minister Van den Brandt of Fix My Street een genderhoofdstuk kan krijgen, niet om de oorzaak binnen de kortste keren weg te nemen, maar om gegevens te verzamelen en op gewestelijke hotspots gerichtere acties te ondernemen. Hebt u dat met uw collega besproken en zijn er al ontwikkelingen?

[131]

**Mme Leila Agic (PS).** - Je serai courte, puisque j'ai déjà interpellé la secrétaire d'État en plénière il y a deux semaines. Il est important de revenir sur cette question aujourd'hui, parce que, dans le courant du mois d'octobre, une véritable libération de la parole a eu lieu, avec le hashtag #Balancetonbar sur les réseaux sociaux et deux manifestations. On en a parlé au sein du collège d'Ixelles et de notre parlement. Malgré cela, de nouveaux témoignages, nouvelles agressions, nouveaux comportements insensibles à ce que peuvent vivre les femmes dans des établissements de notre Région sont exprimés sur les réseaux sociaux.

Comment une telle onde de choc, ressentie par tous et toutes, n'a-t-elle pas eu d'effet sur ces établissements et les personnes qui y travaillent pour mettre en place de nouvelles pratiques ? Effectivement, on a pu lire des communiqués empathiques utilisant un langage féministe, ce que l'on peut saluer ; mais les femmes, qui souhaitent pouvoir s'amuser dans notre Région et dans notre pays, veulent des actions concrètes.

Quelles sont les actions concrètes menées au niveau de ces établissements depuis quelques semaines ? Au-delà des paroles qui assurent "nous croire", nous voulons des actions pour qu'on n'ait plus à nous croire, que l'on n'ait plus à le vivre.

Qu'a-t-il été entrepris pendant les deux dernières semaines à ce niveau ? L'affaire est loin d'être terminée, d'ailleurs les femmes vont de nouveau se réunir sur la place de l'Albertine ce vendredi pour partager leur mécontentement, car elles ne se sentent toujours pas en sécurité pour sortir à nouveau dans les établissements de notre Région.

[133]

**Mme Viviane Teitelbaum (MR).**- Je suis sur la même longueur d'onde que mes collègues. Nous sommes toutes concernées et inquiètes par les faits récents qui évoquent des dysfonctionnements graves dans ces bars et clubs de nuit. Nous devons suivre ce dossier de près.

La lumière mise sur ces événements a sans doute permis aux victimes d'oser parler et porter plainte. L'augmentation des plaintes en témoigne, même si c'est encore loin de la réalité. Je salue le courage de ces jeunes femmes qui ont eu la force de porter plainte, alors que les conditions sont souvent difficiles et que 70 % des plaintes sont classées sans suite.

Mme la secrétaire d'État, le 22 octobre dernier, je vous ai fait part de ma préoccupation concernant l'accueil des victimes d'agressions dans les commissariats. Trop de femmes encore nous disent qu'elles n'ont pas été correctement prises en charge. Vous m'avez répondu que l'une des actions du plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes concerne la prise en charge des victimes d'agressions sexuelles. L'action 52 vise la mise en place, au sein des commissariats des zones de police, d'une cellule d'accueil spécifique pour les violences intrafamiliales et sexuelles. Où en est ce projet ? Comment comptez-vous évaluer l'effectivité de ces cellules ?

[135]

Vous affirmez également porter une attention particulière à la réception de ce type de faits lors de l'accueil dans les commissariats. Je vous en remercie, car il s'agit vraiment d'éviter aux victimes de devoir expliquer la nature et le contenu de leur plainte devant d'autres personnes. Comment se passe cette mise en place ? Dans combien de commissariats l'évaluation sera-t-elle menée afin de vérifier si les conditions d'accueil sont plus empreintes d'écoute et d'empathie ?

Lors de notre dernière discussion à ce sujet, nous avons fait part des problèmes persistants du sous-rapportage et du chiffre noir. Quel est l'avancement de vos réflexions à ce sujet ?

Enfin, quelles actions préventives ont-elles été entreprises afin de permettre aux acteurs de la nuit d'anticiper de tels agissements ? Vous avez évoqué des réunions avec le conseil de la nuit, qui devaient déboucher sur des propositions concrètes. Où en êtes-vous en la matière ? Le gouvernement a-t-il décidé d'augmenter le budget de lutte contre les violences faites aux femmes ?

[137]

**Mevrouw Nawal Ben Hamou, staatssecretaris.**- De getuigenissen over de recente gebeurtenissen in de buurt van de begraafplaats van Elsene zijn dramatisch en maken duidelijk hoe wijdverspreid seksueel en seksistisch geweld is.

[139]

*(poursuivant en français)*

Comme vous le savez, la Région de Bruxelles-Capitale se caractérise par un environnement urbain, jeune et animé. Il est donc de notre devoir de contribuer à ce que les jeunes, si durement touchés par la crise sanitaire, puissent à nouveau s'amuser librement et en toute sécurité, dans tous les quartiers de la vie nocturne et lors de tous les événements qui foisonnent dans notre Région.

Bien que, sous mon impulsion, le gouvernement bruxellois se soit fortement engagé dans la lutte contre les violences faites aux femmes, j'ai estimé important d'agir spécifiquement, rapidement et efficacement autour de ces événements. C'est pourquoi mon cabinet s'est immédiatement concerté avec, entre autres, visit.brussels, Brussels By Night, la Fédération Horeca Bruxelles, Bruxelles Prévention et sécurité (BPS) et equal.brussels, lors du conseil de la nuit du 20 octobre dernier. Des représentants de la police et de plusieurs communes bruxelloises ont également participé à cette concertation.

[141]

*(verder in het Nederlands)*

Op deze bijeenkomst werd zowel de specifieke situatie in de buurt van de begraafplaats van Elsene als de algemene problematiek van seksuele intimidatie en seksueel geweld in het uitgaansleven besproken om tot breed gedragen oplossingen te komen. Deze vergadering resulteerde in een voorstel van actieplan dat de leden van de nachtraad op 26 oktober aan de verschillende kabinetten bezorgd hebben.

[143]

*(poursuivant en français)*

Nous analysons cette proposition et examinons ce qui peut être fait, à court et à plus long termes, pour prévenir la violence dans la vie nocturne, mieux accompagner et orienter les victimes et rendre la vie nocturne bruxelloise plus inclusive, sûre et accueillante pour tous.

Je ne peux encore vous fournir un aperçu complet des mesures prises ou renforcées à la suite de ces événements, mais equal.brussels et mon cabinet entendent apporter une réponse favorable à cette proposition de plan d'action du conseil de la nuit.

[145]

*(verder in het Nederlands)*

In 2022 zal ik inderdaad een grootschalige communicatiecampagne opzetten over seksuele intimidatie in de openbare ruimte. Steunend op de voorstellen in de nota van de nachtraad, zal ik nagaan hoe die campagne aan het uitgaansleven kan worden aangepast. Ze kan niet worden vervroegd omdat er bij de voorbereiding van een grootschalige campagne meerdere bestekken moeten worden opgesteld, verschillende dienstverleners moeten worden aangewezen en andere taken moeten worden uitgevoerd, die helaas niet altijd even vlug kunnen worden geregeld.

[147]



*(poursuivant en français)*

Comme je l'ai déjà dit dans cette commission, les témoins qui assistent à ces situations dramatiques jouent un rôle important qui sera mis en valeur dans cette campagne. D'après le rapport Safer Cities publié par Plan International Belgique, plus de 90 % des victimes de harcèlement sexuel dans l'espace public, à Anvers et Charleroi, n'ont pas été aidées par les passants. À Bruxelles, par contre, 30 % des jeunes interrogés ont rapporté que des passants étaient bel et bien intervenus. D'après Plan International Belgique, cette différence peut s'expliquer par une plus grande sensibilisation au problème dans notre Région.

Dans tous les cas, il est essentiel de continuer d'insister sur le rôle des passants dans nos nouveaux projets. En effet, une réaction appropriée de leur part peut constituer un facteur-clé dans la prévention, mais aussi dans l'escalade du harcèlement et de la violence sexuels, sans en faire porter la responsabilité aux témoins, bien entendu.

S'agissant des leviers régionaux, dans le cadre de l'égalité des chances, nous pouvons nous concentrer sur la prévention et la sensibilisation. Nous examinons les outils utilisés dans notre pays et à l'étranger, qui mettent l'accent sur l'information et la prévention dans les établissements horeca, ainsi que sur la formation et la sensibilisation des travailleurs de ce secteur.

[149]

*(verder in het Nederlands)*

Een heel belangrijk aspect is dat slachtoffers snel en op gepaste wijze geholpen worden. Daarom moeten onze communicatieacties ervoor zorgen dat het Brussels zorgcentrum na seksueel geweld meer bekendheid krijgt. Het is immers cruciaal dat dat multidisciplinaire expertisecentrum bekend wordt als de plaats waar slachtoffers van seksueel geweld terecht kunnen.

Mijn kabinet neemt uiteraard deel aan de interfederale besprekingen over een nieuw nationaal actieplan rond gendergerelateerd geweld, dat gecoördineerd wordt door de federale staatssecretaris voor Gelijke Kansen, Sarah Schlitz. In overleg met de deelstaten wordt de laatste hand gelegd aan het plan, dat eind november aan de ministerraad wordt voorgelegd. Federale initiatieven, zoals de uitbreiding van deze zorgcentra en de registratie van klachten, komen uitgebreid aan bod in het plan.

[151]

*(poursuivant en français)*

Quant aux données liées aux signalements, j'ai appris comme vous que davantage de victimes avaient contacté le centre de prise en charge des violences sexuelles ces dernières semaines. La prudence est cependant de mise pour ce qui concerne l'interprétation de ces signalements, car, sans une analyse approfondie, il est impossible de savoir si cela résulte d'une augmentation de la violence ou, par exemple, d'une meilleure reconnaissance dudit centre de prise en charge comme point de contact pour les victimes.

En ce qui concerne spécifiquement l'outil numérique, je vous invite à relayer la question auprès de vos collègues du Parlement fédéral, car nous n'avons pas accès à des informations détaillées à ce sujet.

Outre la sensibilisation et l'information des passants et témoins, il est également important que nos services de police réagissent correctement et efficacement aux signalements de violences sexuelles. Cet aspect faisait

déjà partie du plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes, dont l'une des actions vise à former des personnes de référence au sein des six zones de police.

En outre, en collaboration avec Brusafe et Bruxelles Prévention et sécurité, nous examinons la meilleure manière d'informer et d'apprendre les bons réflexes aux agents bruxellois par le biais d'une formation. Dans ce cadre, je souhaiterais mentionner la création d'un groupe de travail sur la discrimination, sur l'initiative de Brusafe, dans lequel mon cabinet, equal.brussels, Unia, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et le Brussels Studies Institute sont représentés afin de travailler sur les aspects de discrimination et de violence dans le plan régional bruxellois de formation.

[153]

*(verder in het Nederlands)*

Een andere essentiële gewestelijke hefboom is de financiële steun aan actoren uit het maatschappelijke middenveld die actief zijn op het vlak van gendergerelateerd geweld, vrouwenrechten en veiligheid in de openbare ruimte. Dankzij de subsidies die equal.brussels aan honderden projecten toekent, worden de bewustmakings- en preventieacties versterkt. We zullen dit beleidsvoornemen in 2022 verder ondersteunen.

[155]

*(poursuivant en français)*

Enfin, une adaptation de Fix My Street est en effet une piste, sans bien sûr remplacer la fonction de signalement, qui doit rester aussi du ressort de la police.

[157]

*(verder in het Nederlands)*

Innoviris financiert een verkennend onderzoek naar de mogelijkheid om het aspect veiligheid in de openbare ruimte in Fix My Street op te nemen. Hoe bieden we gebruikers van de app de mogelijkheid om uiting te geven aan hun gevoel van onveiligheid? Op basis van de resultaten van het verkennend onderzoek zal ik mijn collega's voorstellen om te bekijken hoe we de app kunnen inzetten.

[159]

*(poursuivant en français)*

Dans ce cadre, je voudrais également rappeler les initiatives qui ont déjà été lancées en matière d'urbanisme et d'espace public dans le plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes.

Ainsi, Bruxelles Prévention et sécurité travaille, en concertation notamment avec equal.brussels, à un guide sur le harcèlement sexuel dans le cadre de la stratégie Security by design. En outre, les agents de l'urbanisme sont formés à la prise en considération du harcèlement sexuel dans le cadre de la planification urbaine, et des experts participent à l'approbation des permis pour des projets dans l'espace public.

[161]

**Mevrouw Lotte Stoops (Groen).**- Het is heel interessant om te horen dat Innoviris onderzoekt of de app Fix My Street ook voor andere meldingen kan worden gebruikt. We kunnen onmogelijk apps voor alle beleidsmaatregelen uitwerken. Daarom is het zo belangrijk om een gecentraliseerde app aan te bieden, die de burgers goed kennen en waar de meldingen niet alleen op de juiste manier worden verdeeld, maar waar wij als beleidsmakers ook informatie en burgerwetenschap uit kunnen halen. Ik ben dus heel nieuwsgierig naar de resultaten van dat onderzoek.

Het is ook positief dat u de adviezen van de nachtraad opneemt in de grootschalige campagne van 2022. Ik begrijp dat het moeilijk is om een campagne van die omvang te versnellen, maar het is duidelijk dat de reacties op de jongste evenementen niet snel zullen gaan liggen. Eergisteren bijvoorbeeld trokken in Gent nog betogers naar het stadhuis om een open brief aan het stadsbestuur af te geven en aandacht te vragen voor de slachtoffers van seksueel misbruik.

Vorig jaar was de verontwaardiging daar trouwens heel groot - volgens mij nooit groot genoeg - toen jonge Gentenaars die een studente verkracht hadden en daarvan videobeelden verspreid hadden, ervan afkwamen met een celstraf met uitstel. Het argument was dat het om een erg verstoord norm- en waardebesef ging. We kunnen ondertussen vaststellen dat dat verstoorde waardebesef eigenlijk structureel ingebakken is.

We hebben al vaak gesproken over het grote aantal slachtoffers dat het onrecht niet meldt. Ik ben ontzettend trots op alle mensen die getuigen, want ze weten niet half hoe belangrijk ze zijn voor heel veel anderen die die stap nog niet hebben durven zetten.

[163]

De acties zullen niet ophouden. Zo is er Nightlife Blackout, een oproep om nu vrijdag de cafés waar de feiten gebeurden, te boycotten. Daarmee willen de actievoerders de uitbaters in hun portemonnee raken.

Ik ben blij met de uitbreiding van het zorgcentrum na seksueel geweld, maar we moeten als beleidsmakers ook de volgende stappen zetten, want het tegengaan van het lage aantal meldingen is een doos van Pandora. Als maatschappij moeten we de mensen die nu wel melding maken, de juiste ondersteuning bieden en de verkregen informatie gebruiken om aan preventie te doen.

[165]

**Mme Leila Agic (PS).**- Effectivement, depuis cette législature, énormément de choses ont été mises en œuvre et des actions concrètes ont été entamées, mais il s'agit d'un travail de fond sur le plan sociétal. Cela prendra du temps.

Nous avons tout de même commencé beaucoup de choses de notre côté, et avons besoin que les autres niveaux de pouvoir prennent leurs responsabilités. Il faudrait notamment que cette question devienne prioritaire au niveau de la justice.

Je soutiens évidemment l'idée de cette application, car je pense qu'elle pourrait être un bel outil. La campagne qui sera menée en 2022 est essentielle. Il faut également que les personnes qui tiennent le monde de la nuit - les exploitants - prennent conscience de ce qu'il se passe et qu'il ne s'agisse pas juste d'un effet de mode de quelques semaines, mais qu'elles mettent en place des actions concrètes dans la durée. Nous serons mobilisés vendredi, et cela continuera tant qu'il n'y aura pas de réel changement.

[167]

**Mme Viviane Teitelbaum (MR).**- L'outil d'Innoviris est très intéressant. De mémoire, Touche pas à ma pote-Handen af ! avait également proposé un outil permettant de recenser les quartiers où les incidents de ce type survenaient pour permettre à la police de réagir et aux politiques d'agir de manière localisée.

Ce sont de beaux projets. Toutefois, comme l'a dit Mme Agic, il reste encore à les concrétiser. La mise en place de ces projets et leur suivi sont indispensables et nécessitent de la volonté. Si elle existe chez vous, il faudrait que ce soit également le cas chez la police.

Vous avez abordé la question de la prévention de manière superficielle, ce que je comprends puisqu'il s'agit d'une question orale. Nous pourrions y revenir avec des questions plus spécifiques.

Enfin, je vous ai interrogée sur le budget, car même si vous avez de la volonté, un soutien du gouvernement est nécessaire. Il faudrait que les budgets soient à la hauteur de l'ampleur de la problématique et que vous soyez dotée de budgets qui vous permettent d'élaborer plus d'outils et de mettre en place la politique que vous souhaitez mener.

*- L'incident est clos.*

[171]

#### **QUESTION ORALE DE M. MARC LOEWENSTEIN**

**À MME NAWAL BEN HAMOU, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE CHARGÉE DU LOGEMENT ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES,**

**concernant "la campagne du MRAX sur l'intersectionnalité et les discriminations et l'oubli de l'antisémitisme".**

[173]

**M. Marc Loewenstein (DéFI).**- Le 22 septembre dernier, j'ai eu l'occasion de prendre connaissance de la nouvelle campagne du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX) sur l'intersectionnalité et les discriminations. Une fois de plus, la lutte contre l'antisémitisme est passée à la trappe. D'après le MRAX, il ne s'agissait pas d'un oubli : lorsque la campagne fut lancée, il n'avait cependant reçu aucun témoignage de personnes juives victimes de discrimination.

Dire cela, c'est méconnaître l'antisémitisme. Le racisme et l'antisémitisme ne se manifestent pas de la même manière : d'une part, la judaïté n'est pas visible et peu de juifs portent des signes convictionnels ; d'autre part, les juifs ne sont pas tant discriminés que victimes de propos antisémites, violences, agressions, profanation de biens, etc.

Cette campagne du MRAX est une invisibilisation de plus de l'antisémitisme à Bruxelles. La directrice du MRAX a affirmé qu'une nouvelle fiche, faisant cette fois mention de l'antisémitisme, serait prochainement ajoutée à la campagne. Les affiches du MRAX ont quant à elles été modifiées avec l'ajout du terme "antisémitisme". Depuis de nombreuses années, le MRAX semble cependant oublier que, dans son acronyme, se trouve un "A" pour antisémitisme.

Pour rappel, le MRAX est né en 1966 et est devenu une asbl en 1975. Il a succédé au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, dénommé à l'origine, en 1950, Union des juifs contre le racisme,

l'antisémitisme et pour la paix. Ce collectif fondé par un groupe d'anciens résistants organisait notamment des conférences-débats sur les questions liées au racisme et à l'antisémitisme. Aujourd'hui, la dernière action du MRAX à ce sujet - une visite et circuit reliant les pavés de mémoire - date de novembre 2019, en collaboration avec le Musée juif de Belgique.

Au moment où cette question avait été posée, fin septembre, nous avons déjà contacté le MRAX pour prendre connaissance de ses actions spécifiques en matière de lutte contre l'antisémitisme. Nous n'avons reçu aucune réponse, ce qui était profondément interpellant.

Dernièrement, nous avons appris que l'Union des étudiants juifs de Belgique avait contacté le MRAX pour organiser ensemble un colloque sur la place du juif dans la lutte antiraciste et concevoir un manuel de déconstruction des stéréotypes antisémites. Tant mieux, mais je regrette qu'il faille pousser le MRAX, via des réactions médiatiques, à se rappeler du "A" de son acronyme et de la nécessité d'agir aussi en cette matière.

[175]

Vous m'informiez que dans le cadre du plan d'action régional de lutte contre le racisme et les discriminations, trois projets liés à l'antisémitisme avaient été retenus. L'un de ces projets émanait du MRAX, au travers de son concours "Ma plume contre le racisme", qui consiste à proposer aux classes de cinquième secondaire des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles un thème autour duquel les élèves sont encouragés à explorer les enjeux de la lutte contre le racisme. Le thème en question était le combat de Simone Veil.

En me renseignant, je me suis cependant rendu compte que l'antisémitisme n'était pas du tout au centre de la réflexion. En effet, la citation à partir de laquelle les élèves étaient invités à produire un texte n'avait aucun rapport avec l'antisémitisme. Je cite : "Et puis, autre chose me gêne dans ces droits de l'homme prétendument universels, c'est que, précisément, ils ne le sont pas. Il y a toujours deux poids, deux mesures."

Mon propos n'est pas de demander que la lutte contre l'antisémitisme soit au centre de toutes les attentions, mais qu'elle ait une place réelle dans nos politiques et que lorsqu'une action est mise en avant - comme un projet de lutte contre l'antisémitisme -, il en soit réellement ainsi. Or, ce n'est pas le cas pour ce projet.

La lutte contre l'antisémitisme est trop souvent délaissée et le phénomène banalisé. Si mon groupe a récemment déposé un texte à la Fédération Wallonie-Bruxelles qui vise à apporter des pistes concrètes pour lutter contre l'antisémitisme à travers l'enseignement, je reste préoccupé de constater que, hormis quelques timides déclarations, l'antisémitisme est un sujet dont - mises à part des associations principalement juives - peu se soucient réellement. Les dernières déclarations fortes datent de mai 2014, lors de l'attentat au Musée juif de Belgique. N'attendons pas une nouvelle catastrophe et mettons tout en œuvre pour l'éviter dès aujourd'hui !

Une lutte efficace contre le racisme et l'antisémitisme exige une reconnaissance mutuelle des souffrances, pour permettre de construire une réelle solidarité, et pas une concurrence entre les luttes. Elle nécessite aussi des prises de position claires de la part des responsables politiques pour que cette mise au placard et cette banalisation par certains cessent.

[177]

Est-ce que la Région, qui soutient cette association par le biais d'equal.brussels, cautionne le fait que le MRAX désinvestisse la lutte contre l'antisémitisme ? Quelle est votre position et votre réaction face à cette campagne du MRAX ?

Lorsque je vous interroge sur cette question de l'antisémitisme, vous semblez être sensible au sujet. Toutefois, au-delà des réponses encourageantes à nos questions parlementaires, je n'en vois pas les effets concrets. Ce fait interpellant en amène certains à douter de l'implication du gouvernement dans cette cause.

L'absence du terme "antisémitisme" dans notre déclaration de politique régionale, qui figure en revanche dans celle de la Cocof, le laisse également penser aux yeux de certains. Quelles mesures prévoyez-vous de prendre pour confirmer l'attachement du gouvernement bruxellois à la lutte contre l'antisémitisme ?

[179]

**Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.** - Vos questions me permettent de réaffirmer mon attachement à la lutte contre l'antisémitisme et mon soutien à tout type d'initiatives visant à lutter contre le racisme, les discriminations et les comportements haineux, indépendamment de leurs cibles.

Il est de notre devoir de lutter contre le racisme sous toutes ses formes, notamment l'antisémitisme et de plaider pour des outils de compréhension et de déconstruction de ces mécanismes souvent insidieux. L'intersectionnalité est l'une des facettes de ce travail multiforme, qui déconstruit le racisme à la croisée de plusieurs critères, sans distinction hiérarchique.

La campagne sur l'intersectionnalité, lancée par le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX), pointe le croisement et l'accumulation de discriminations vécues par des citoyennes. C'est l'une des clés de lecture des multiples formes de racisme, y compris l'antisémitisme. Quant à la position du MRAX, il ne m'appartient pas de cautionner ou de juger d'un éventuel désinvestissement d'une asbl sur un sujet ni de faire preuve d'ingérence dans les priorités et modes de fonctionnement de cette asbl.

Cette année encore, le gouvernement bruxellois apporte un soutien important aux associations qui œuvrent pour l'égalité des chances. En 2021, ma politique de subvention a notamment permis de retenir quatre projets axés spécifiquement sur la lutte contre l'antisémitisme ou sur le devoir de mémoire, à savoir :

- un projet soumis par l'asbl Koekelberg Promotion : "Koekelberg sous l'occupation : Shoah et Résistance" ;
- deux projets soumis par l'Union des progressistes juifs de Belgique : "La Pâque juive et la fin de l'esclavage", ainsi que "La chanson de Sarah" ;
- un projet soumis par l'asbl Ras El Hanout, en collaboration avec le Musée juif de Belgique : "La Schoule de Molenbeek".

Par ailleurs, bien d'autres projets soutenus œuvrent de manière plus générale pour promouvoir la diversité ou lutter contre les discriminations basées sur une prétendue race, une couleur de peau, une ascendance, la nationalité, des origines nationales ou ethniques. Si ces projets ont tous fait l'objet d'une analyse rigoureuse avant leur approbation ni equal.brussels ni mes services n'interviennent dans les choix posés par les associations, pour autant que ceux-ci soient conformes aux conditions légales et aux conditions des appels à projets tels qu'ils ont été validés.

[181]

La prochaine campagne contre le racisme, #BrusselsYouCanDoIt, menée par equal.brussels, sera lancée au mois de novembre de cette année et visibilisera aussi l'antisémitisme. Cette campagne dénoncera, entre autres, les comportements racistes ainsi que les stéréotypes et préjugés racistes répandus dans la société bruxelloise, dont ceux ayant comme canaux les discours et délits de haine qui touchent également les personnes juives.

Elle visera les jeunes et appellera chacune et chacun à agir, à partager le mouvement antiraciste en adaptant les canaux de communication à ces groupes d'âge et incitera ces groupes, à être des participants actifs à la lutte contre l'antisémitisme et toutes les autres formes de racisme. Une figuration représentative de notre Région sera privilégiée afin de rendre visibles, avec justesse, les violences subies.

Le gouvernement s'engage également de façon plus concrète par le biais du futur plan d'action régional de lutte contre le racisme et les discriminations. L'élaboration de celui-ci s'inscrira dans la continuité des travaux des assises de lutte contre le racisme organisées par votre parlement et fera notamment écho à ses recommandations.

Afin de construire des actions de lutte pour les citoyennes et citoyens confrontés et/ou victimes du racisme, la société civile a été écoutée en amont des travaux et est impliquée à différentes étapes de la composition du plan d'actions régional de lutte contre le racisme et les discriminations, en cours d'élaboration, ainsi que dans les missions de sensibilisation menées par equal.brussels.

Bien entendu, comme son nom l'indique, le champ d'action du plan d'action régional de lutte contre le racisme et les discriminations s'inscrit dans le cadre des compétences régionales. De ce fait, les questions relatives aux propos antisémites, aux violences et agressions, à la profanation de biens, etc., seront abordées du point de vue de la sensibilisation et à travers des axes transversaux.

Depuis un an déjà, le gouvernement s'implique également dans les travaux interfédéraux du plan d'action interfédéral de lutte contre le racisme, pour lequel les associations juives ont été consultées. Divers objectifs opérationnels de ce projet interfédéral traitent des problématiques où se traduisent l'antisémitisme contemporain, comme la cyberhaine et la sécurité.

Si vous avez des questions plus spécifiques sur la sécurité et la prévention, je vous invite par ailleurs à adresser vos questions à mes collègues compétents dans ces matières.

[183]

**M. Marc Loewenstein (DéFI).**- Je vous remercie pour la conviction et la sincérité que vous mettez dans votre réponse. Je formulerais cependant une remarque : vous dites que l'intersectionnalité doit être une clé de lecture. Elle ne doit toutefois pas être la seule : si nous nous limitons à cette clé, le risque de voir la situation actuelle perdurer est grand. Je ne le souhaite pas et je pense ne pas être le seul dans le cas.

Nous suivrons attentivement l'élaboration du plan régional de lutte contre le racisme et des recommandations qui seront adoptées à la suite des assises de lutte contre le racisme. Je reviendrai sans doute sur ce sujet et je vous remercie pour votre investissement à venir en la matière.

- *L'incident est clos.*

[187]

## QUESTION ORALE DE MME FARIDA TAHAR

---

**À MME NAWAL BEN HAMOU, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE CHARGÉE DU LOGEMENT ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES,**

**concernant "les politiques publiques en matière de lutte contre les préjugés et les discriminations à l'égard des personnes âgées".**

[189]

**Mme Farida Tahar (Ecolo).**- En septembre dernier, Amnesty International a publié les résultats d'un nouveau sondage sur l'âgisme concernant les personnes âgées de plus de 55 ans en Belgique francophone. Les résultats sont on ne peut plus interpellants : plus d'un aîné sur quatre, soit 27 % de la population âgée, est confronté à au moins un type de maltraitance et sept seniors sur dix sont victimes de préjugés en raison de leur âge. Ce phénomène est ce qu'on appelle l'âgisme, soit une forme de discrimination qui porte préjudice aux personnes âgées et prépare le terrain de la négligence et de la violence.

L'âgisme regroupe donc toutes les formes de discrimination, de ségrégation et de mépris fondées sur l'âge. Sur le site amnesty.be, l'âgisme est défini comme un "préjugé contre une personne ou un groupe en raison de l'âge". Sous le prisme du genre et de l'intersectionnalité, les constats sont encore plus affolants : "Les multiples formes de préjugés qui se croisent aggravent les désavantages et rendent les effets de l'âgisme encore plus virulents".

Je souhaite vous interroger à ce sujet en votre qualité de secrétaire d'État à l'égalité des chances, et rappeler l'engagement pris par le gouvernement bruxellois de lutter activement contre toutes les formes de discriminations. Un chapitre entier est d'ailleurs consacré à cet engagement dans sa déclaration de politique générale.

Combien de signalements de discriminations sur la base de l'âge Unia rapporte-t-il ?

Quelles mesures concrètes prenez-vous pour faire reculer les discriminations à l'égard des personnes âgées ?

[191]

Des évaluations des actions réalisées à l'attention de ce public cible sont-elles réalisées ?

Une campagne de sensibilisation pour faire prendre conscience de ce phénomène grandissant et pour lutter contre les préjugés à l'encontre de ce public cible est-elle lancée ? Dans l'affirmative, quand et comment ce dispositif de sensibilisation et d'information est-il déployé ?

Comment le futur code bruxellois de lutte contre les discriminations intégrera-t-il ce public cible ? Quelles seront ses principales mesures politiques et comment seront-elles développées, avec quels acteurs et quelles associations ? Comment les différents protagonistes sont-ils associés à la concrétisation de ce plan ?

Avec quels moyens et quels budgets soutenez-vous les organismes qui luttent activement contre les discriminations ?

[193]

**Mme Nawal Ben Hamou, secrétaire d'État.**- Tout comme vous, j'ai pris connaissance des résultats de l'enquête d'Amnesty International concernant le phénomène de l'âgisme.



Pour répondre précisément à vos questions, sachez que sur l'ensemble du territoire national, Unia a ouvert 172 dossiers liés à l'âge en 2020, ce qui représente 6,7 % des dossiers tous critères confondus. Un peu moins de la moitié des dossiers ouverts liés à l'âge concernent l'emploi (49,4 %). Les autres dossiers concernent les biens et services (33,1 %). En matière d'emploi, les problèmes surviennent le plus souvent au stade de l'embauche (56,4 %). Pour la même période, sur les 487 dossiers bruxellois ouverts, 37 dossiers sont fondés sur le critère de l'âge, soit 7,5 % de l'ensemble des dossiers.

Je précise que ces chiffres concernent les dossiers pour lesquels l'âge est le critère principal. Comme Unia travaille avec une approche intersectionnelle, plusieurs facteurs et critères peuvent être identifiés.

Il s'agit bien de dossiers ouverts et non de signalements. Unia ouvre un dossier si le signalement relève effectivement de ses compétences et s'il ne s'agit pas d'une simple demande d'information.

Jusqu'à présent, equal.brussels n'a pas mené d'initiative spécifique en matière de lutte contre l'âgisme. Toutefois, à l'instar de la réglementation fédérale, la réglementation régionale reprend l'âge comme critère de discrimination en matière de fonction publique, de logement, d'emploi, de biens et de services. Ce critère sera bien entendu maintenu après l'opération de codification en cours.

Par ailleurs, l'approche intégrée de la dimension de genre et de l'égalité des chances mise en œuvre par les services publics bruxellois, et dont equal.brussels assure le pilotage, vise à tenir compte en amont des besoins de chacun, quel que soit l'âge des personnes concernées.

Le test d'égalité des chances comporte d'ailleurs une section libre facultative afin de soumettre un projet à un critère supplémentaire lorsque c'est pertinent. Ce faisant, il est possible d'évaluer le projet sous l'angle de l'âge du public cible.

[195]

En application de cette approche, equal.brussels veille à toucher le public le plus large possible dans ses propres actions. Ainsi, dans le cadre du futur plan de lutte contre les violences et discriminations à l'égard des personnes LGBTQI+ 2021- 2025, equal.brussels lancera une campagne de sensibilisation appelant la population bruxelloise à valoriser la diversité d'orientation sexuelle, d'identité et d'expression de genre, et de variations sexuelles, et à lutter contre les discriminations visant les personnes LGBTQIA+. Les personnes LGBTQIA+ plus âgées sont l'un des quatre groupes prioritaires de la campagne.

Par ailleurs, je soutiens plusieurs projets associatifs faisant expressément mention de l'âge du public. L'asbl Rainbow Ambassadors, par exemple, a développé une campagne axée sur l'acceptation sociale de la diversité sexuelle et de la diversité des genres dans le domaine de la santé et du bien-être. De son côté, l'asbl Garance a développé le projet "Femmes 55+, actrices de leur sécurité". Si de nouvelles demandes de subsides sur cette thématique devaient me parvenir, elles feraient bien entendu l'objet d'un examen attentif.

Avec le soutien d'equal.brussels, je lance chaque année plusieurs appels à projets dans le domaine de l'égalité des chances. Cette année, 208 projets ont été retenus pour se partager un budget de 2.095.902 euros. Je vous ferai parvenir le tableau récapitulatif global et un tableau par thématique, notamment la lutte contre les discriminations, lors des futures discussions budgétaires.

Enfin, je vous invite à poser toutes vos questions à mes collègues, dans le cadre de leurs compétences respectives, afin d'obtenir une vision de la problématique dans les différentes matières régionales.

[197]

**Mme Farida Tahar (Ecolo).**- S'agissant d'une matière transversale, j'interpellerai également votre collègue M. Clerfayt sur le volet concernant l'emploi, mais je me devais de vous interroger également sur ce sujet, auquel vous êtes clairement sensible. J'apprends que cette spécificité sera intégrée dans le futur plan régional et dans la codification future.

En outre, vous avez bien fait d'attirer l'attention sur la différence entre les dossiers ouverts et les signalements.

J'entends également qu'il existe une possibilité de soutenir les associations qui demanderaient des subventions pour leur travail de terrain dans le cadre de la lutte contre les discriminations dont sont victimes les personnes âgées. Je suis enchantée que vous vous penchiez sur cette question. Dans quelle mesure serait-il pertinent d'également prévoir un appel à projets ?

Les violences et les discriminations dont sont victimes les personnes âgées, notamment l'âgisme que j'ai rappelé, sont en effet souvent sous-estimées. Il serait important d'insister sur cette forme de discrimination dans les campagnes de sensibilisation.

Je vous appelle donc à réfléchir à la mise en place d'un appel à projets spécifique à ce public cible, en supplément du soutien que vous fournissez déjà et que vous continuerez à apporter à toutes les associations qui se battent pour l'inclusion de toutes les personnes.

[199]

- *L'incident est clos.*